



Le sportif au cœur de son projet pour performer

Après un nombre record de **42 médailles aux Jeux Olympiques de Rio en 2016**, l'objectif annoncé par le Ministère des Sports en janvier 2018 est de **80 médailles pour la France en 2024**.

En conséquence, les jeunes ciblés par les Fédérations pour la préparation des Jeux Olympiques de Paris seront engagés dans un programme intense de préparation sportive, avec une augmentation tant qualitative que quantitative de leurs entraînements, dans un contexte de pression inhérent aux enjeux des « J.O. à domicile » et dans un cadre concurrentiel international de plus en plus rude.



Le monde du sport n'est pas exempt de risques, notamment lors de la phase de préparation qui conduit l'athlète ou le futur champion à son niveau optimum de performance.

Face à ces enjeux, **l'Union des Sportifs de Haut Niveau** a décidé de mener à bien des travaux concernant la protection des sportifs. Une démarche accompagnée par :



Un des leaders mondiaux
de la prévention des risques
dans le secteur industriel

DeFacto

FACTEUR HUMAIN & PERFORMANCE

Cabinet indépendant
spécialisé dans l'étude
des risques



Protéger les sportifs de haut niveau et les accompagner dans leur quête de réussite

Préparer l'exploit tant attendu et que nous espérons tous nécessite d'identifier et de dépasser les nombreuses difficultés auxquelles les sportifs sont encore confrontés dans leur environnement quotidien. Pour exemple, **une grande majorité des sportifs de haut niveau vit sous le seuil de pauvreté**. Afin de mieux comprendre les besoins des sportifs et donc de mieux les protéger, des travaux ont été menés et livrent ces premiers constats* :

LA BLESSURE : PRINCIPALE PREOCCUPATION DES SPORTIFS

73% des sportifs sondés déclarent être préoccupés en permanence par le risque de blessure et par conséquent la baisse de performance (entraînement modifié, compétition manquée).

LES DEPLACEMENTS : UNE PROBLEMATIQUE IMPORTANTE

61% des sportifs sondés déclarent la problématique des déplacements comme un facteur très important dans leur niveau de performance (temps consacré important, peut jouer sur la performance des sportifs lors du jour de la compétition).

LES SPORTIFS VICTIMES DE DEVIANCES COMPORTEMENTALES

35% des sportifs sondés déclarent avoir été victimes de déviances comportementales (violence psychologique ou violence physique) au cours des 12 derniers mois.

SPORTIF DE HAUT NIVEAU : UNE DOUBLE VIE

72% des sportifs sondés déclarent qu'il n'y a pas assez d'aménagement et de soutien concernant les sportifs de haut niveau non professionnels. Ils mènent donc une double activité (sportif de haut niveau et activité professionnelle en parallèle).

SPORTIF A TEMPS PLEIN

76% des sportifs sondés déclarent consacrer entre 20 et 35 heures à leur pratique de haut niveau (entraînement, récupération, déplacement, compétition ...).

DES SIGNES D'ÉPUISEMENT DE PLUS EN PLUS FREQUENT

62% des sportifs sondés déclarent avoir ressenti des signes d'épuisement de manière occasionnelle lors des 12 derniers mois.

UNE PRESSION DE PLUS EN PLUS FORTE

55% des sportifs sondés déclarent ressentir de plus en plus de pression (multiplication des compétitions, rythme d'entraînement plus dense et concurrence de plus en plus accrue).

LE SPORTIF PREOCCUPE POUR SON AVENIR

51% des sportifs sondés déclarent être inquiets quant à leur avenir sportif et leur avenir professionnel (surtout pour les plus de 25 ans). Ils ont de plus en plus de mal à mener à bien un double projet (formation et activité de haut niveau).

* Réf : Etude réalisée par le cabinet De Facto sur l'année 2018



3 étapes « vers une performance responsable »

Nos solutions vers une performance responsable :

- 1. Création d'une plateforme inédite au service des sportifs**
- 2. Conception d'une charte économique et sociale**
- 3. Contribution à une proposition de loi concernant la prévention des risques auxquels les sportifs professionnels et de haut niveau sont confrontés**

1. Création d'une plateforme inédite au service des sportifs

A partir du travail de recensement des risques (mené par le cabinet De Facto) auxquels les sportifs sont exposés et de ses résultats, une plateforme unique de prévention dédiée spécifiquement aux risques des sportifs est en cours de conception avec notre partenaire DEKRA, un des leaders mondiaux de la prévention des risques. Ce dispositif opérationnel, dynamique et évolutif, est amené à être enrichi des expériences des acteurs du monde du sport. À travers différents modules, le sportif va effectuer un autodiagnostic personnalisé pour connaître sa relation aux risques qui l'entoure : de la maison... à la compétition. Avec plus d'une centaine de questions, des thèmes variés seront abordés pour prendre en compte l'ensemble des éléments gravitants autour du sportif pouvant influencer sa performance.

Une fois le diagnostic réalisé, une fiche synthétique de résultats sera éditée et mise à disposition de l'athlète*. Cette fiche permettra ainsi d'alerter sur un comportement, une pratique à risque et de l'orienter entre les différentes fiches de prévention rédigées par des professionnels.



* DEKRA a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des données collectées mais aussi leur confidentialité, c'est-à-dire s'assurer que seules les personnes autorisées y accèdent et ce, dans le cadre du **RGPD** (Règlement européen sur la protection des données)

2. Conception d'une charte économique et sociale

Au même titre que la charte sociale engagée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024 et les partenaires sociaux concernant les salariés et les bénévoles engagés sur les Jeux Olympiques Paris 2024, il paraît nécessaire de mettre en place la même démarche pour les acteurs engagés dans la préparation des sportifs de haut niveau, en travaillant en parfaite concertation avec le COJO.

Ces engagements feront l'objet d'un plan d'action opérationnel.

- ✓ Constituer un comité consultatif réunissant les représentants des sportifs (syndicats) et mouvement sportif
- ✓ Favoriser la professionnalisation des sportifs en préparation des jeux (entreprendre l'ensemble des moyens permettant de souscrire un contrat de travail entre le club et le sportif engagé dans la préparation des Jeux Olympiques)
- ✓ Placer les conditions de préparation des sportifs au cœur de l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.
- ✓ S'engager sur un objectif de protection de la santé et de la sécurité des sportifs ainsi que de leurs conditions de travail.
- ✓ Favoriser le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des sportifs engagés dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.
- ✓ Valoriser l'engagement personnel des sportifs par la validation des acquis de l'expérience ou une certification.
- ✓ Favoriser le reclassement professionnel des sportifs qui auront préparé les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

3. Contribution à une proposition de loi concernant la prévention des risques auxquels les sportifs professionnels et de haut niveau sont confrontés

A l'issue des travaux, l'Union des Sportifs de Haut Niveau rédigera et soumettra une proposition visant à compléter la loi du 17 novembre 2015 en matière de protection des sportifs professionnels et de haut niveau.

En effet, en France, l'obligation générale de sécurité qui incombe à l'employeur doit le conduire à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs (article L.4121-1).

Cette disposition générale prévoit la mise en œuvre de mesures de prévention, bâties sur des principes généraux qui doivent aider et guider l'employeur dans sa démarche globale de prévention (article 4121-2).

Figurant au nombre de ces principes généraux, l'évaluation des risques constitue un élément clé de cette démarche. Elle en est le point de départ et permet de choisir des actions de prévention appropriées et d'apporter, face à des risques déterminés, des réponses et des solutions complètes qui ne soient pas uniquement "techniques".

La branche professionnelle dédiée aux métiers du sport, et à fortiori les organisations responsables des sportifs professionnels et (ou) de haut niveau ne peuvent échapper à cette obligation.

D'ailleurs, la loi du 27 novembre 2015 qui prévoit l'élargissement de la couverture sociale du sportif de haut niveau en cas d'accident du travail et l'extension de la couverture en matière de dommage corporel formalise le fait que la pratique d'un sport à haut niveau expose le pratiquant au moins à des risques engageant son intégrité physique. Ce texte prévoit même un espace dédié aux maladies professionnelles.

Cette loi confirme également que le lien entre le sportif et sa fédération via son club est assimilé au lien « employé / employeur ».

Ces constats imposent la prise en considération de l'ensemble des risques auxquels les sportifs sont soumis.

L'Union des Sportifs de Haut Niveau souhaite une évolution de la loi dans ce sens.

Il serait donc légitime que les fédérations, ligues professionnelles ou clubs en charge des sportifs professionnels ou de haut niveau entreprennent l'ensemble des démarches nécessaires à l'évaluation et à la prévention des risques auxquels ils soumettent les sportifs.

